

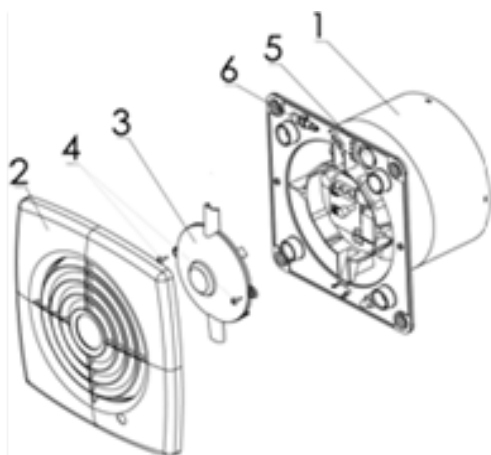
Avant toute opération d'installation, d'entretien ou dépose, veuillez lire très attentivement cette notice. En cas de non respects des indications portées dans cette notice, le fabricant ne pourra être tenu responsable des dommages corporels et/ou matériels survenus.

1. PRECAUTIONS GENERALES

- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Ne pas employer l'appareil à un usage différent de celui pour lequel il est conçu.
- S'assurer que l'appareil n'a subi aucun dommage.
- L'appareil doit être impérativement installé hors des volumes de sécurité 0 et 1.
- Un moyen de déconnexion doit être prévu dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installation.
- Avant toute intervention sur l'appareil, couper l'alimentation électrique.
- Afin d'éviter toute inversion de tirage, les appareils à combustion doivent être installés en respectant rigoureusement leurs règles de mise en œuvre, notamment en termes d'évacuation des gaz brûlés et d'amenée d'air neuf.
- En cas d'inutilisation, déposer l'appareil.
- Ne pas utiliser l'appareil en dessous de 0°C et au-delà de 40°C.

2. INSTALLATION

Montage

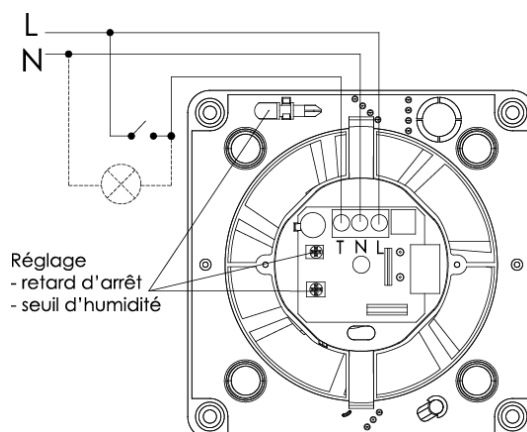
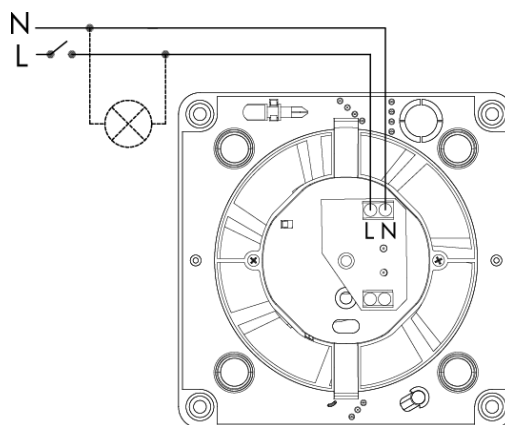


- Percer le support (mur ou plafond) afin d'accueillir le corps (1) et le conduit de traversée (non fourni). Prévoir le point d'arrivée de l'alimentation électrique.
- Retirer la façade (2) (emboîtement)
- Retirer le capot (3) à l'aide des vis (4)
- Désoperculer le passage du câble d'alimentation (5)
- Placer le corps (1) et le conduit de traversée dans le percement et repérer la position des trous de fixation
- Fixer le corps (1) à l'aide des vis et chevilles fournies ou tout autre moyen similaire.
- Réaliser le raccordement électrique
- Remonter le capot (3) et la façade (2).
- Il est conseillé d'utiliser un conduit (non fourni) pour la traversée du support ainsi qu'une grille de sortie pare pluie (non fournie).

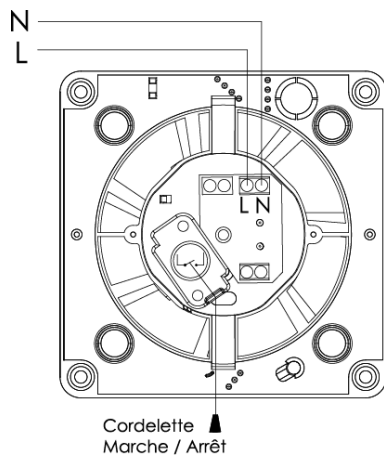
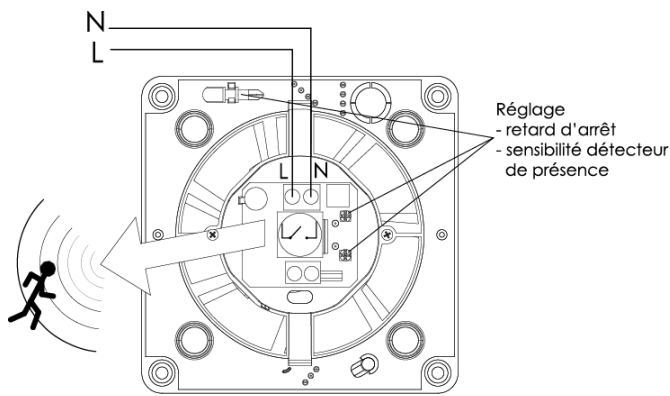
Raccordement électrique

- Couper l'alimentation électrique en s'assurant qu'elle ne puisse être rétablie accidentellement.
- Accéder aux bornes de raccordement du ventilateur.
- Réaliser le raccordement au moyen d'un câble électrique souple (2 ou 3 x 1.5 mm² selon le modèle).

Modèle S (Standard)



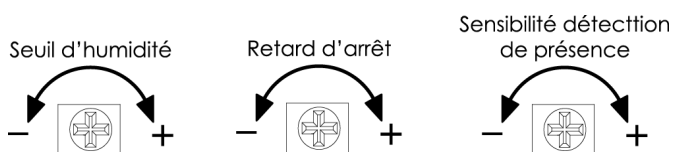
Modèles DP (détection de présence)



Note : l'aérateur étant de classe 2 il ne nécessite donc pas de raccordement à la terre.

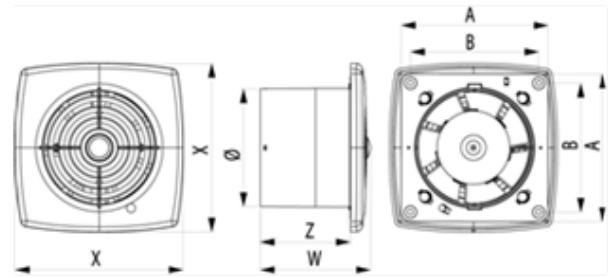
- Modèle S : commandé par interrupteur séparé (non fourni).
- Modèle T : commandé par interrupteur séparé (non fourni) et fonctionnement temporisé ou retard d'arrêt (2 à 30 min)
- Modèle H : fonctionnement temporisé ou retard d'arrêt (3 à 30 min) après détection du taux d'humidité (seuil réglable de 60 à 90%)
- Modèle DP : commandé automatiquement par la détection de présence et fonctionnement temporisé ou retard d'arrêt (2 à 30 min)
- Modèle I : commandé par interrupteur à cordon.

Le réglage du "retard d'arrêt", du "seuil d'humidité" et du de la sensibilité de la détection de présence s'effectue à l'aide de potentiomètres situés dans le boîtier de raccordement électriques.



4. CARACTERISTIQUES ET COMPOSANTS

Caractéristiques techniques



Monophasé 230 V - 50 Hz.

Classe II - IPX4

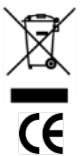
Model	Ø	A mm	B mm	X mm	Z mm	W mm	Puis. W	dB(A)	m ³ /h
100	100	125	109	142	94	77	14	35.8	102
125	125	153	137	172	94	77	16	39.4	175
125 TURBO	153	137	172	94	77	20	40.8	210	153

5. ENTRETIEN

S'assurer pendant l'entretien que l'alimentation soit coupée et qu'elle ne puisse être rétablie accidentellement. L'entretien se limite à un nettoyage des surfaces extérieure (chiffon doux, eau savonneuse).

6. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La directive relative aux DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) vous impose, en tant que détenteur final du produit, d'en assurer l'élimination suivant les lois en vigueur. Pour le recyclage de votre appareil, veuillez contacter votre magasin distributeur ou vous adresser auprès de votre commune.



7. GARANTIE

La garantie se limite au seul remplacement des pièces reconnues défectueuses par notre SAV.

- En cas de mauvais fonctionnement, rapporter l'appareil accompagné de sa notice et de son justificatif d'achat au revendeur.
- La garantie ne couvre pas :
 - ▶ Tout dysfonctionnement survenu après un raccordement électrique non conforme à la présente notice,
 - ▶ L'utilisation anormale de l'appareil,
 - ▶ Les cas où est menée une tentative de réparation hors de notre SAV,
 - ▶ D'une manière générale, tout dysfonctionnement reconnu comme la conséquence du non-respect des consignes de la présente notice.

GARANTIE DE 2 ANS sauf conditions particulières (voir sur l'emballage ou votre distributeur).

